

## Procès du héros d' "Hôtel Rwanda" : le verdict attendu le 20 août

@rib News, 22/07/2021 – Source AFP Le verdict du procès contre Paul Rusesabagina, notamment poursuivi pour "terrorisme" au Rwanda, sera rendu le 20 août, a annoncé jeudi le tribunal de Kigali qui juge depuis février le héros du film "Hôtel Rwanda". [Photo : Paul Rusesabagina (à gauche), ici lors du tournage du film « Hôtel Rwanda » au côté de Don Cheadle (à droite).]

M. Rusesabagina a été rendu célèbre par ce film hollywoodien qui raconte comment l'ancien directeur de l'hôtel des Mille Collines à Kigali, un Hutu modéré, a sauvé plus de 1.000 personnes au cours du génocide de 1994 qui a fait 800.000 morts, principalement des Tutsi. En juin, la prison a été requise contre celui qui est désormais un opposant au président Paul Kagame, jugé aux côtés de 20 autres coprésidents. Jeudi, lors du dernier jour d'audience dans ce procès qualifié de politique par la défense, le juge Antoine Muhima a déclaré que le verdict serait rendu avant 30 jours. "Nous lirons le verdict le 20 août 2021 à 11H00" (09H00 GMT), a-t-il précisé. "Nous avons passé beaucoup de temps ensemble durant ce procès, qui a duré de nombreux mois. Tous ceux qui voulaient parler ont eu le temps de le faire. Personne n'a été privé du droit de parler", a-t-il ajouté. Paul Rusesabagina et ses avocats n'assistent plus aux audiences depuis le mois de mars, jugeant que ses droits à la défense ont été bafoués et qu'il est victime de mauvais traitements. M. Rusesabagina est visé par neuf chefs d'accusation, dont celui de "terrorisme", pour son soutien prêté au Front de libération nationale (FLN), un groupe rebelle accusé d'avoir mené ces dernières années des attaques meurtrières au Rwanda. Aujourd'hui âgé de 67 ans, M. Rusesabagina a participé à la fondation en 2017 du Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), dont le FLN est considéré comme le bras armé. Mais il a toujours nié son implication dans des attaques menées par ce groupe en 2018 et 2019, qui ont fait neuf morts. Paul Rusesabagina vivait en exil depuis 1996 aux Etats-Unis et en Belgique, pays dont il a obtenu la nationalité. Il a été arrêté en août 2020 au Rwanda dans des circonstances troubles, à la descente d'un avion qu'il pensait être sa destination du Burundi. Ce procès a suscité de nombreuses réactions internationales : les Etats-Unis, qui ont décerné à Paul Rusesabagina la médaille présidentielle de la liberté en 2005, ont demandé un procès équitable et le Parlement européen a réclamé sa libération. Mardi, sa fille Carine Kanimba, qui lutte pour sa libération, a réagi avec force de informations de presse selon lesquelles son téléphone a été ciblé par le logiciel d'espionnage Pegasus, au cœur d'un scandale mondial.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});